

BIEN-ÊTRE & CANCER

Bienvenue au Fonds
«Julie Drion et les Tournesols»

MÉCÉNAT

L'exceptionnel
soutien
de la Fondation
ROGER
DE SPOELBERCH



sommaire

Mécénat |

Un nouvel Institut
de psychiatrie
unique
en Belgique !

4



10

Bien-être et cancer |

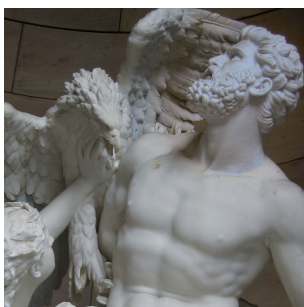
Le soutien
d'un nouveau
partenaire



13

Invitation Remise des Bourses |

Conférence
23 mai 2017



14

Dossier |

Ensemble,
luttons contre les maladies rénales



Boursiers : que sont-ils devenus? |

Alzheimer :
de nouvelles perspectives
grâce à l'imagerie médicale

AVANTAGE FISCAL)))

Lorsque le cumul annuel de vos dons atteint 40 euros ou plus, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 45 % du montant total de vos dons. **Du fond du coeur, un GRAND MERCI!**

échos

Contact : Fondation Saint-Luc - Avenue Hippocrate 10/1590 - 1200 Bruxelles - fondation-saintluc@uclouvain.be
Tél. +32 2 764 15 23 - **Réalisation/Rédaction :** Fabienne Gérard, avec la participation du Service communication des Cliniques universitaires Saint-Luc - **Photographies :** Hugues Depasse, shutterstock communication -
Graphisme et mise en page : Colleoni Marina - **Éditeur responsable :** Tessa Schmidburg.



En 2017, continuons à unir nos forces !

18

**Boursiers :
que sont-ils
devenus ?** |

Nos vaisseaux
ont-ils une
mémoire ?

Quel plaisir de partager avec vous les résultats de l'année 2016 qui, grâce à votre générosité, battent une fois encore des records. L'an dernier, la Fondation Saint-Luc a récolté quelque **5.245.116 euros**. C'est 1.150.000 euros de plus qu'en 2015 ! Ce montant reflète l'incroyable solidarité qui se tisse autour de la Fondation Saint-Luc depuis 30 ans, avec un nombre grandissant de legs et de successions.



En tant que Président du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc, je ne peux que me réjouir de tant de solidarité. **Ces excellents résultats, nous vous les devons !** C'est votre confiance, combinée à celle des nombreuses personnes qui soutiennent Saint-Luc, qui permettent à la Fondation Saint-Luc d'agir pour des soins toujours plus performants, novateurs et hautement qualitatifs.

Vous le savez, l'appui de jeunes talents, via des bourses de perfectionnement et des mandats de recherche, est l'une des missions de la Fondation Saint-Luc. Dans cette édition, vous pourrez découvrir les projets du Dr Lucie Pothen et du Dr Bernard Hanseeuw, tous deux bénéficiaires d'un soutien de la Fondation en 2014. Une aide qui leur aura permis d'initier leur projet de recherche et d'avancer suffisamment afin de les poursuivre aujourd'hui, notamment aux côtés du FNRS. Ces deux exemples démontrent une nouvelle fois ce **rôle « tremplin » de la Fondation Saint-Luc pour les jeunes chercheurs** des Cliniques.

Comment encore ne pas être **impressionné et immensément reconnaissant du soutien de la Fondation ROGER DE SPOELBERCH** qui, par sa grande générosité, va permettre la construction, sur le site de Saint-Luc, d'un nouvel Institut de Psychiatrie unique en Belgique. Dans la vie, il y a des soutiens qui comptent tout particulièrement. L'engagement de cette fondation privée en fait incontestablement partie.

Quel plaisir finalement de rédiger le **1^{er} éditorial de cette édition revisitée**. Un nouveau graphisme pour une lecture facilitée. Des articles qui vous permettront de toujours mieux percevoir les résultats des projets que vous nous permettez de soutenir. La découverte des enjeux de la médecine de demain et des défis de notre hôpital universitaire. Nous espérons que vous apprécierez ces nouveaux *Echos de la Fondation Saint-Luc*. Ce magazine est aussi le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à l'adresse **fondation-saintluc@uclouvain.be**

Pour votre SOUTIEN... pour votre CONFIANCE...
Au nom des patients et de leurs proches...
Au nom des équipes de Saint-Luc...

Du fond du cœur, merci !

Professeur Pierre Gianello

Président du Conseil scientifique
Coordonateur de la Recherche au secteur
des Sciences de la santé (UCL)

La Fondation Saint-Luc est labellisée « Ethique dans la récolte de fonds (EF) » de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Un véritable gage de confiance pour les donateurs !

))) **Plus d'informations :**
www.vef-aerf.be



Un nouvel Institut de psychiatrie unique en Belgique !

Une réalité début 2020

D'ici 2020, un tout nouveau bâtiment se dressera sur le site de Saint-Luc. Il accueillera un grand pôle de psychiatrie pour enfants, adolescents et adultes ; le seul en Belgique francophone à offrir une prise en charge à tous les âges de la vie. C'est grâce à la généreuse participation de la Fondation ROGER DE SPOELBERCH - qui finance toute la partie consacrée aux jeunes - qu'un tel projet verra le jour prochainement. Les patients et leur famille en seront les premiers bénéficiaires.

Le futur Institut de psychiatrie regroupera les activités de l'hôpital psychiatrique Sanatia – partenaire régulier des Cliniques universitaires Saint-Luc depuis 2009 et actuellement implanté à Saint-Josse – et des Services de psychiatrie adulte et infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc. Si **ces trois entités garderont leur indépendance** (identité, gouvernance séparée, spécificité de prise en charge des patients, etc.), leur regroupement sur un même

site permettra une offre de psychiatrie pour tous les âges (de la pédopsychiatrie à la psychogériatrie) et autorisera des collaborations «in situ». Le nouvel Institut assurera les prises en charge aiguës et chroniques, les consultations en ambulatoire et les unités d'hospitalisation.

La force du projet réside également dans le développement de la recherche et de l'enseignement en psychiatrie :

- › **Mieux décrire :** améliorer les diagnostics et permettre une meilleure définition des maladies psychiatriques.
- › **Mieux comprendre :** accroître les connaissances et faciliter l'identification des bases biologiques, psychopathologiques et contextuelles de ces pathologies.
- › **Mieux soigner :** améliorer les prises en charge et innover dans les thérapies.



Le futur Institut de psychiatrie est l'un des grands chantiers du projet de reconstruction des Cliniques universitaires Saint-Luc à l'horizon 2025.

Sanatia et les Cliniques universitaires Saint-Luc : partenaires

Afin de comprendre le contexte de création de ce grand pôle de psychiatrie, il faut partir du partenariat qui unit l'hôpital psychiatrique Sanatia et les Cliniques universitaires Saint-Luc. Les deux entités travaillent en association depuis juillet 2009. Cette collaboration permet aux Cliniques universitaires Saint-Luc de faire face à l'afflux de patients en provenance de son Unité de crise et d'urgences psychiatriques; la plus importante sur Bruxelles. Avec 24 lits, le Service de psychiatrie adulte de Saint-Luc est toutefois particulièrement limité en termes de capacité d'accueil. De nombreux patients admis à l'Unité de crise sont ainsi régulièrement transférés vers les 70 lits de Sanatia. Saint-Luc et Sanatia conjuguent leurs efforts pour permettre aux patients de bénéficier d'une offre de soins de haut niveau, cohérente et moderne.

Aujourd'hui, les bâtiments de Sanatia sont particulièrement vétustes. Des subsides ont été obtenus pour pouvoir effectuer des travaux de rénovation. Après de multiples concertations, au lieu de rénover, il a finalement été décidé de construire un nouveau bâtiment sur le site de Saint-Luc; un lieu qui pourrait abriter les 70 lits de Sanatia, ses locaux d'activités thérapeutiques, son administration, ainsi que les 24 lits de l'unité d'hospitalisation adulte des Cliniques universitaires Saint-Luc.

La force du mécénat privé

La perspective de ce nouveau bâtiment, qui concentrerait les activités de Sanatia et des Services de psychiatrie adulte de Saint-Luc, a très vite fait rêver les équipes.

«*Et si nous rassemblions toute la psychiatrie de Saint-Luc (enfants, adolescents et adultes) et les activités de Sanatia au sein d'un seul et même grand pôle afin de former un Institut de Psychiatrie unique en Belgique francophone*», ont alors pensé le Pr Eric Constant, chef du Service de psychiatrie adulte, et le Pr Dominique Charlier, ancienne chef du Service de psychiatrie infanto-juvénile, très rapidement suivis par les équipes.

Toutefois, il manquait un budget extrêmement conséquent afin que le Service de psychiatrie infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc intègre lui aussi ce nouveau bâtiment et pour ainsi voir la concrétisation d'un Institut de psychiatrie abritant ces trois entités.



Consultation du Pr Wintgens au Centre de référence des Troubles du Spectre Autistique (TSA) des Cliniques universitaires Saint-Luc.



Hormis les Cliniques universitaires Saint-Luc, peu de structures à Bruxelles sont adaptées aux enfants atteints de troubles psychiques graves.

Grâce au soutien de la
Fondation ROGER
DE SPOELBERCH,
les équipes de Saint-Luc
vont pouvoir prendre
en charge, à terme,
jusqu'à 2 fois plus
d'enfants chaque année.

fondation
ROGER DE SPOELBERCH

Le nouveau bâtiment regroupera les activités de l'hôpital psychiatrique Sanatia et de la psychiatrie adulte et infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc. Tous les âges de la vie seront pris en charge.



Les Cliniques universitaires Saint-Luc et Sanatia sont des partenaires de longue date.

Du rêve à la réalité...

«Regrouper en un seul lieu les forces vives de la psychiatrie adulte et infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc, de Sanatia également, est fondamental», souligne le Pr Charlier. «Et cela, nous le devons à la Fondation ROGER DE SPOELBERCH. Sans leur soutien, ce projet n'aurait pu voir le jour. La prise en charge psychiatrique à Saint-Luc va désormais prendre une dimension toute particulière, au sein même des Cliniques, sur la scène bruxelloise également mais pas seulement. Ce projet tout à fait unique en Région bruxelloise et en Belgique francophone donnera lieu à la création d'une trajectoire de soins intégrée de la prime enfance à la vieillesse et offrira toute la palette de soins allant du plus aigu au plus chronique.»



Une personne sur 3 souffrira d'une maladie mentale au cours de sa vie.

De nombreux avantages

Le bâtiment d'environ 9.000 m² nets, imaginé par le bureau belge Modulo, associé au bureau néerlandais de Jong Gortemaker Algra, sera divisé en deux secteurs distincts permettant d'accueillir d'un côté les enfants et les adolescents, de l'autre les adultes (avec des Unités bien différenciées pour Sanatia et les activités de psychiatrie adulte de Saint-Luc). Comme prescrit par la loi, la configuration des lieux et l'architecture du bâtiment prévoient que ces publics ne soient pas amenés à se rencontrer. Seuls les professionnels auront des zones communes; des espaces pour échanger, se former, mutualiser les connaissances.

Pour la psychiatrie adulte comme pour la psychiatrie infanto-juvénile, les avantages de ne plus voir leurs Services éclatés géographiquement présentent de nombreux avantages. Rassembler le jeune public et les adultes offrira par ailleurs une cohérence dans les parcours de soins et facilitera les prises en charge actuelles.

Les bienfaits spécifiques pour le Service de psychiatrie infanto-juvénile

Des unités de soins rassemblées

«Le Service de psychiatrie infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc est d'une taille vraiment conséquente», rapporte le Pr Emmanuel de Becker, chef du Service de psychiatrie infanto-juvénile. «Il compte une centaine de professionnels. Aujourd'hui, nos activités sont très étalées au sein des Cliniques Saint-Luc; ce qui ne facilite pas les prises en charge, les relations entre équipes ou encore les échanges pluridisciplinaires. Le Service compte 7 unités, dont 2 unités d'hospitalisation.» «Nous sommes en train de conceptualiser le projet architecturalement», précise le Pr Charlier. «Toutes les unités actuelles vont se retrouver dans le nouvel Institut.»

En psychiatrie, les locaux et leur qualité d'accueil font partie d'un processus de bien-être, c'est une amorce dans la prise en charge du patient.

LE FUTUR INSTITUT DE PSYCHIATRIE : PLUS DE PLACES POUR PLUS DE PATIENTS !

Pour les Cliniques universitaires Saint-Luc :

- 40 lits pour les hospitalisations pédopsychiatriques - 10 lits « jour/nuit » et 30 lits « jour » (contre un total de 20 actuellement).
- Augmentation de l'offre de consultation médico-technique pour la psychiatrie adulte.

Pour le projet Sanatia :

- 30 lits de jour supplémentaires.

Une prise en charge plus adaptée des jeunes en très grande souffrance psychique

«L'Institut de psychiatrie permettra une prise en charge toujours plus adaptée des enfants accueillis 24h/24 et séjournant actuellement en partie dans le Service de pédiatrie générale», se réjouit le Pr Emmanuel de Becker. «Dans le nouvel Institut, ils seront exclusivement suivis par des professionnels spécifiquement formés à leurs difficultés. Il s'agit de jeunes en très grande souffrance (tentatives de suicide, difficultés comportementales, troubles envahissants du développement, anorexie, maltraitance, etc.) et dont le nombre ne cesse d'augmenter. L'Institut devrait, à terme, permettre d'accueillir le double des enfants actuellement suivis dans ce cadre.»

Des liens toujours plus étroits entre le monde des enfants et celui des adultes

Bénéficier d'un Institut de psychiatrie, qui permettra de traiter tous les âges de la vie, autorisera également de meilleures connexions entre le monde des enfants et celui des adultes. Cette nouvelle structure facilitera et optimisera les prises en charge. «Pour les ado-

lescents que l'on suit, par exemple, la frontière avec l'adulte est toute proche», souligne le Pr Dominique Charlier. «Les adolescents sont bien souvent «intermédiaires», pris en charge à la fois dans le Service de psychiatrie infanto-juvénile et dans le Service de psychiatrie adulte. Par ailleurs, si certaines pathologies se déclarent chez le jeune adulte, comme la schizophrénie par exemple, le mécanisme commence souvent bien plus tôt dans l'enfance», rajoute le Pr Emmanuel de Becker. «Ce rapprochement entre l'enfant et l'adulte a du sens», insiste le Pr Constant. «Nous observerons également plus de convivialité, pour les patients et leurs proches, mais aussi pour les spécialistes qui pourront davantage et plus facilement échanger.»

Les bienfaits spécifiques pour le Service de psychiatrie adulte

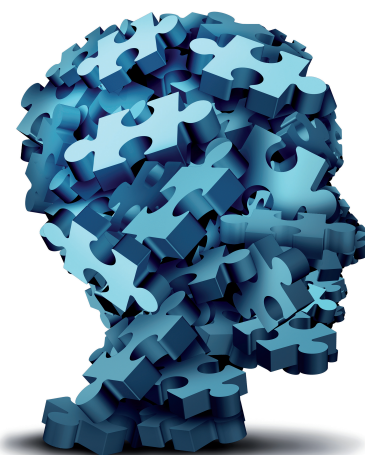
De nombreuses consultations

L'Institut de psychiatrie permettra un grand nombre de consultations en psychiatrie adulte. Selon les besoins et les disponibilités, les patients seront orientés vers la

partie Saint-Luc ou Sanatia. Si les deux unités seront bel et bien distinctes, il y aura des mutualisations: échanges d'avis, transferts de connaissance, formations, etc. La partie des Cliniques Saint-Luc se consacrera davantage aux patients présentant également des troubles somatiques (liés au corps), nécessitant une prise en charge plus globale, technique, universitaire. Le nombre plus important de patients traités sur un seul site permettra par ailleurs le développement de nouveaux savoirs-faire.

Des hospitalisations « courtes »

«L'Institut de psychiatrie nous permettra de développer des hospitalisations courtes en lien avec le Service des urgences psychiatriques [qui continuera à faire partie du Service d'urgence général de l'hôpital]», souligne le Pr Constant. «Il faut parfois se donner du temps, 24 ou 48 heures, pour observer le patient. On pourra garder les personnes une ou deux journées et choisir ou non de les transférer vers l'Institut. Il s'agira là d'un nouvel outil pour les équipes.»



L'Institut de psychiatrie va permettre de développer la recherche et l'enseignement en psychiatrie.

Plus d'activités de jour pour les patients

«Le nouvel Institut nous permettra par ailleurs de proposer aux patients hospitalisés, via un Centre thérapeutique, davantage d'activités», se réjouit le Pr Constant. «De telles animations manquent actuellement, faute de places disponibles. Il s'agira par exemple d'activités sportives dans une salle adaptée, d'activités artistiques, de massages corporels, d'art-thérapie.»

Des bénéfices pour tous

- › **Le regroupement, dans un lieu exclusivement dédié**, de toute la psychiatrie, de la petite enfance à la personne âgée, pour des prises en charge aiguës et chroniques, dans des domaines généralistes et hyperspécialisés.
- › **Plus d'entraide, d'échanges et de collaborations** entre les différents spécialistes qui ne seront plus éclatés géographiquement. Les rencontres seront facilitées avec, à la clé, de meilleurs échanges cliniques et scientifiques.
- › **Le développement de l'enseignement**, avec des salles de séminaire, un projet d'auditoire, etc. Il s'agira d'un lieu attractif et propice à l'élaboration et à la transmission des savoirs.
- › **L'augmentation de la recherche**, avec des locaux dédiés pour faire avancer la science et stimuler les échanges entre la psychiatrie adulte et infanto-juvénile. La recherche en infanto-juvénile est liée à celle de l'adulte (l'évolution des enfants autistes à l'âge adulte, les troubles psychotiques, les psychotraumatismes des enfants abusés, etc.). Cela permettra une véritable émulation pour les chercheurs.
- › **Le renforcement des services à la communauté**: investissement dans des groupes de travail et différentes instances, rencontres avec les patients et leurs proches, connexions avec le monde du travail, etc.



MERCI À LA FONDATION ROGER DE SPOELBERCH pour sa grande générosité, symbole de tant d'espoir pour les jeunes en souffrance psychique et leur famille.



NOTRE RECONNAISSANCE EST IMMENSE !



Une partie de l'équipe du Service de psychiatrie infanto-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc.

- › **Des parcours facilités, pour les patients et le personnel**, dans des cas de prises en charge impliquant à la fois les services de psychiatrie adulte et infanto-juvénile (psychoses post-partum, etc.).
- › **Un accès direct à la nature** qui fera partie intégrante du projet médical. Le nouveau bâtiment prendra place dans le bas du campus de l'UCL-Bruxelles, au bord de la réserve Natura 2000.
- › **Des économies de fonctionnement importantes sur le long terme** grâce, notamment, à la construction d'un bâtiment neuf qui favorisera une moindre consommation énergétique. Sans oublier les économies d'échelle liées au rassemblement de différentes forces vives sur un seul et même site, permettant ainsi la mutualisation de certains locaux.

Une indispensable proximité avec Saint-Luc

Ce qui distingue les Cliniques universitaires Saint-Luc, à la fois en psychiatrie adulte et infanto-juvénile, ce sont des compétences spécifiques de haut niveau pour des prises en charge particulières.

« Notre challenge est de continuer à penser l'articulation avec le somatique », insiste le Pr Constant.

« Par exemple, des patients hospitalisés en psychiatrie pour un neurolupus seront traités en collaboration avec le Service de rhumatologie ». « Quant au Service de psychiatrie infanto-juvénile, sa particularité est notamment de prendre en charge des cas plus lourds (enfants anorexiques, tentatives de suicide, etc.) », poursuit le Pr Charlier.

« Ces enfants présentent des problèmes physiques qui nécessitent également une prise en charge dans des unités de soins plus techniques. » « Nous travaillons aussi beaucoup avec le Service de neurologie, notamment dans le cadre de bilans à effectuer pour les enfants autistes », conclut le Pr de Becker.

« Grâce à cette nouvelle infrastructure, nous allons, dans le futur, plus que jamais valoriser ce qui nous distingue : nos missions académiques d'enseignement et de recherche. »

Pr Emmanuel de Becker,
chef du Service de psychiatrie infanto-juvénile

BON À SAVOIR

La psychiatrie à Saint-Luc, c'est :

- le Service de psychiatrie adulte ;
- le Service de psychiatrie infanto-juvénile : le Kapp (Centre de jour des Cliniques universitaires Saint-Luc qui prend en charge les enfants âgés de 0 à 13 ans), le Centre thérapeutique pour adolescents – CTHA – qui accueille des jeunes de 14 à 21 ans, l'équipe SOS Enfants pour la prévention et le traitement de situations de maltraitance, le Centre de ressources autisme (CRA) et troubles envahissant du développement (TED), le Projet intégré multidisciplinaire (PIM) pour la prise en charge de problématiques complexes de l'enfant ou de l'adolescent hospitalisé dans les services médicaux et en étroite collaboration avec le département de pédiatrie ;
- l'Unité de crise et d'urgence psychiatrique avec son équipe mobile de crise ;
- la psychiatrie de liaison (périnatalité, enfants et adolescents, adultes) ;
- la Clinique des troubles anxieux ;
- la Clinique des troubles liés à Internet et au jeu ;
- l'Unité d'hépatologie intégrée (prise en charge de l'alcoolisme) ;
- le Centre de référence pour le traumatisme psychique.

save the date |

23 mai 2017

31^{ème} Cérémonie de remise des bourses de la Fondation Saint-Luc

28 mai 2017

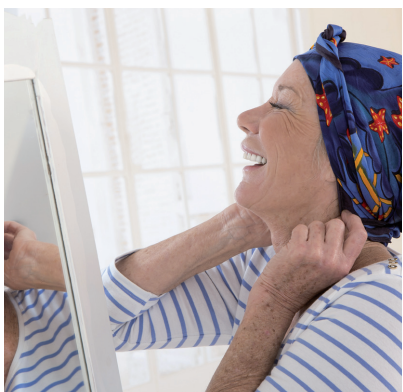
20 Km de Bruxelles au profit des Projets d'Eléonore (fonds nominatif géré au sein de la Fondation Saint-Luc)

25 juin 2017

13^{ème} édition de la Visite de jardins privés de la Fondation Saint-Luc

13 septembre 2018

6^{ème} Soirée de gala de la Fondation Saint-Luc



Bien-être et cancer

Le soutien d'un nouveau partenaire

Ce n'est plus un secret... les Cliniques universitaires Saint-Luc disposeront, dès le début de l'année 2020, d'une toute nouvelle infrastructure pour l'Institut Roi Albert II. Le nouvel Institut continuera de proposer des soins de bien-être aux patients, complémentaires aux traitements conventionnels du cancer, dans un espace agrandi et revisité. Grâce au Fonds « Julie Drion et les Tournesols », qui viendra compléter l'incroyable soutien du projet Xiane et de la Fondation Mimi Ullens, c'est une offre de soins élargie qui pourra être proposée aux personnes confrontées au cancer. Ensemble, ils permettront aux patients de se ressourcer et de puiser la force nécessaire pour se battre avec toujours plus de force et de détermination.

L'objectif de l'Espace Bien-Être est d'offrir une prise en charge globale, un accompagnement de qualité afin d'humaniser le parcours du patient tout en favorisant son bien-être.

La santé et le bien-être sont indissociables

La santé est particulièrement mise à mal dans le cadre d'une maladie comme le cancer. Physiquement, psychologiquement, socialement, les effets de la maladie et de ses traitements peuvent être extrêmement dévastateurs.

Pour aider les malades à lutter plus efficacement encore, l'Institut Roi Albert II des Cliniques universitaires Saint-Luc (Cancérologie et Hématologie) met gratuitement à la disposition de ses patients un Espace Bien-Être.

Il s'agit d'une véritable bulle d'oxygène, un monde à part, hors du temps, qui tranche radicalement avec l'univers anxigène de l'hôpital. Les malades y sont pris en charge par des professionnels spécifiquement formés, dans des locaux aménagés et décorés afin de créer un cadre propice à la détente.

À côté des traitements spécifiques du cancer, cet Espace propose des soins de bien-être : soins esthétiques et massages sensitifs, maquillage correcteur... Autant de soins qui vont permettre aux patients de rester connectés à la vie, de se réconcilier avec ce corps qui les a trahis, de se sentir belle ou

beau à nouveau, de mieux accueillir les traitements, de renforcer leur système immunitaire. Depuis peu, les patients bénéficient également de cycles de pleine conscience (voir encadré *Des cycles de pleine conscience pour les patients*) ainsi que des séances de shiatsu.

Créé il y a plus de 10 ans sous l'impulsion d'une infirmière responsable de la Promotion Santé et grâce à l'extraordinaire soutien de Christiane Waucquez-Berghmans (projet Xiane), fidèle mécène de la Fondation Saint-Luc, et de la Fondation Mimi Ullens, l'Espace Bien-Être met tout en œuvre pour insuffler de la force aux patients.

Bienvenue au Fonds « Julie Drion et les Tournesols »

Depuis peu, un nouveau fonds nominatif a été créé au sein de la Fondation Saint-Luc: le Fonds « Julie Drion et les Tournesols ». Son objectif est de soutenir, à Saint-Luc, les soins de bien-être offerts aux patients atteints de cancer.

« Nous nous réjouissons de ce nouveau soutien », confie Yvette Vermeersch, infirmière responsable de l'Espace Bien-Être. « Grâce au Fonds « Julie Drion et les Tournesols », une salle polyvalente de 80 m² viendra compléter l'offre de bien-être dans le nouvel Institut dès 2020. Cette pièce permettra d'accueillir les initiatives actuelles pour lesquelles nous n'avons pas d'espace approprié (cycles de pleine conscience, séances de shiatsu), mais aussi de développer l'offre d'activités (sophrologie, art-thérapie, ateliers fatigue et cancer, ateliers nutrition et cancer, etc.), de formations, etc. Nous pourrions ainsi répondre à l'intérêt croissant des malades envers certaines activités, complémentaires aux traitements classiques, et de les encadrer de la manière la plus professionnelle qui soit. Les patients sont en demande de techniques validées par les oncologues, prodiguées par des professionnels encadrés et formés à l'oncologie. Il en va de leur sécurité. »

Les chiffres clés de l'Espace Bien-Être

Actuellement, l'Espace Bien-Être comprend 1 salle d'attente et 2 espaces de soins situés au 4^{ème} étage de la tour d'hospitalisation des Cliniques universitaires Saint-Luc, au cœur même du Service d'oncologie de jour. Un premier espace est destiné aux esthéticiennes, le second aux massothérapeutes.

Chaque mois, plus de 250 patients, hommes et femmes, quel que soit le type de cancer, bénéficient gratuitement d'une prise en charge par les cinq membres de l'équipe. 75 massages et 170 soins esthétiques y sont prodigués mensuellement, ainsi que des ateliers couleurs et maquillage.

Chaque année, 190 nouveaux patients y sont accueillis.

Parallèlement, des séances de shiatsu sont organisées à la Chapelle des Cliniques Saint-Luc en soirée, ainsi que des séances d'« Exercise therapy » dispensées par des kinésithérapeutes. Les initiatives sont nombreuses et se développent dans tous les domaines.



En haut, de gauche à droite : Lavinia de Pret, Anne-Catherine Vincke, Yvette Vermeersch, Coralie Waucquez, Séverine Dumont, Tessa Schmidburg.

En bas, de gauche à droite : Sébastien Legrand, Marie-Hélène van Rossum, Pr Jacques Melin, Nicolas Janssen.

Cliniques universitaires Saint-Luc - 10 octobre 2016

Le Fonds « Julie Drion et les Tournesols », les Cliniques universitaires Saint-Luc et la Fondation Saint-Luc unissent leurs forces pour le bien-être des patients atteints de cancer à Saint-Luc.

Les Tournesols et amis de Julie Drion viennent compléter le soutien du projet Xiane et de la Fondation Mimi Ullens.

DES CYCLES DE PLEINE CONSCIENCE POUR LES PATIENTS

Depuis 2016, grâce à la Fondation Mimi Ullens, les patients de l'Espace Bien-Être ont la possibilité de suivre des cycles de pleine conscience. La Méditation de Pleine Conscience s'est petit à petit imposée dans les hôpitaux américains et s'exporte aujourd'hui chez nous. Cette technique de concentration sur le moment présent et ses sensations physiques se révèle particulièrement efficace pour combattre anxiété et stress. Sensation de mieux-être, meilleure gestion du stress et des symptômes, qualité de sommeil supérieure... sont autant d'effets bénéfiques relevés par les personnes atteintes d'un cancer.

MIMI ULLENS
FOUNDATION

Et demain ?

Le nombre de nouveaux cas de cancer ne cesse d'augmenter. L'Espace Bien-Être de demain permettra de faire face à cette augmentation, en doublant le nombre de cabines dédiées aux soins esthétiques et aux massages sensitifs. **Agrémenté de la salle polyvalente financée par le Fonds « Julie Drion et les Tournesols », il atteindra les 320 m² (contre 50 m² aujourd'hui).** Une attention particulière sera par ailleurs portée à l'accueil du patient et de ses proches, dans un environnement chaleureux où chacun y trouverait une place... un lieu de soutien et de ressourcement.

Plus que jamais, notre challenge sera d'augmenter les chances de guérison, de diminuer le risque de récurrence, de réduire les effets secondaires de la maladie et des traitements, d'améliorer le bien-être du patient et de sa famille.

« C'est une évidence, nous ne pourrions plus nous passer des soins proposés par l'Espace Bien-Être. Les retours des patients sont nombreux et toujours si positifs », confie le Pr Jean-Pascal Machiels, chef du Service d'oncologie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc. « Notre reconnaissance envers les généreux mécènes de la Fondation Saint-Luc est immense », conclut le Pr Machiels.

Le projet Xiane de Madame Christiane Berghmans-Waucquez, fidèle mécène de la Fondation Saint-Luc, finance l'activité esthétique de l'Espace-Bien-Être.



PLUS D'ACTIVITÉS ET DE FORMATIONS GRÂCE AU FONDS « JULIE DRION ET LES TOURNESOLS »

Grâce au soutien du Fonds « Julie Drion et les Tournesols », l'Espace Bien-Être disposera d'une salle polyvalente de 80 m². Un tel espace permettra d'élargir l'offre de soins avec, entre autres, le développement d'activités telles que la sophrologie ou l'art-thérapie.

« Pour nous, les Tournesols et amis de Julie Drion, la dimension humaine dans l'épreuve de la maladie est essentielle. Donner aux patients plus de douceur, d'attentions et de bienfaits au sein de l'Espace Bien-Être de Saint-Luc nous a interpellés et aujourd'hui nous mobilise. Nous savons à présent que le bien-être de la personne soignée peut être source de vie. Nous avons choisi de soutenir cet Espace car nous avons réellement été séduits par ce beau projet et les personnes qui le portent. Et aussi, parce qu'à côté du combat médical, se passe une toute autre histoire... »

Coralie Waucquez, au nom des Tournesols

Une aide précieuse pour se battre

« Atteinte d'un cancer du sein, j'ai subi 6 mois de chimiothérapie. J'ai dû apprendre à gérer jour après jour, semaine après semaine, les effets secondaires inévitables liés aux traitements. J'ai vu mon corps changer : prise de poids, perte des cheveux et des sourcils... J'ai dû m'adapter à ces changements, les accepter et les intégrer, les apprivoiser pour conserver une image positive de moi, devant mon miroir et auprès des autres. Pour m'y aider, j'ai pu bénéficier des soins de l'esthéticienne de l'Espace Bien-Être. Elle m'a permis de retrouver un bien-être physique et moral que la maladie m'avait fait oublier. Une aide précieuse pour trouver un certain apaisement et un atout supplémentaire pour affronter la maladie et la vaincre. »

Anne

31^{ème}

INVITATION 23 MAI 2017

REMISE DES BOURSES DE LA FONDATION SAINT-LUC

CONFÉRENCE DÈS 18H30
COCKTAIL DÈS 20 HEURES

La donation vivante, une générosité qui nous renvoie 27 siècles en arrière !

Donner un morceau de son foie pour secourir un de ses proches tient tout autant du sacrifice et de l'héroïsme que de l'évidence. La greffe entre vivants ne peut se réduire à une thérapeutique purement technique. Ce geste de donner un organe à son prochain, c'est d'abord une belle histoire d'humanité.

Pour cette 31^{ème} soirée académique de remise des bourses, le Pr Raymond Reding, chef du Service de Chirurgie et Transplantation abdominale des Cliniques universitaires Saint-Luc, nous emmènera aux confins de l'Antiquité grecque, à la rencontre du titan Prométhée.

Souvenons-nous... Le mythe de Prométhée raconte la création des hommes par le généreux titan, qui déroba le feu divin au profit de ces créatures pour leur permettre de survivre dans un univers hostile. Pour le punir de sa trahison, Zeus

infligea à Prométhée le châtement d'être enchaîné éternellement sur une montagne, où un aigle vengeur venait chaque matin dévorer une partie de son foie, qui sans cesse repoussait pendant la nuit. Les Grecs anciens avaient-ils déjà découvert la capacité du foie à se régénérer ?

Ce mythe a 27 siècles mais il n'a pas pris une ride. Il nous parle de liberté, de générosité et du don de soi. Dans la mythologie grecque, Prométhée est considéré comme le bienfaiteur de l'humanité. Dans le monde de la transplantation d'organe cher aux Cliniques universitaires Saint-Luc, **le mythe se prolonge dans la situation du don vivant.** Ces donateurs qui exposent leur santé au bénéfice de leurs proches ne sont-ils pas les lointains héritiers du titan des Grecs ?

Nous vous invitons à un grand voyage dans le temps, une chronique «philosophico-médicale» des maladies du foie, de l'Antiquité aux transplantations d'aujourd'hui.

*Il était une «foie»...
la transplantation
par donneur vivant*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 13 MAI 2017

- À l'adresse fondation-saintluc@uclouvain.be
- Au moyen du formulaire online www.fondationsaintluc.be/remise-des-bourses-2017
- Par courrier postal : **Fondation Saint-Luc, Avenue Hippocrate, 10/1590 - 1200 Bruxelles**
- Accès gratuit

ADRESSE DU JOUR

Auditoire André Simonart, Auditorios centraux de la Faculté de médecine de l'UCL
Avenue Mounier, 71 à 1200 Bruxelles - Parking Mounier : entrée libre

Ensemble, luttons contre les maladies rénales

*En Belgique, plus
d'1 personne sur 10
est concernée!*

Personne n'est à l'abri des maladies rénales chroniques ! Dans notre pays, elles concernent plus d'1 million de personnes. Sournoises, ces maladies provoquent peu ou pas de symptômes pendant des mois, voire des années. Parmi les causes principales : l'hypertension artérielle et le diabète. Les équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc bénéficient d'une reconnaissance internationale dans la prise en charge de ces maladies et participent à des programmes de recherche innovants. Cap sur les reins, organes peu connus et indispensables à la vie !

Entretien avec le Professeur Johann Morelle,

*Chef de Clinique adjoint dans le
Service de néphrologie (Pr Michel
Jadoul) des Cliniques
universitaires Saint-Luc &
Chercheur dans le laboratoire de
néphrologie (Pr Olivier Devuyst) de
l'Institut de Recherche
Expérimentale et Clinique,
Université catholique de Louvain.*

Pr Morelle, à quoi servent les reins ?

Les reins ont avant tout un rôle de filtre : ils éliminent les déchets transportés par le sang et les évacuent dans l'urine. Chez l'adulte en bonne santé, les reins filtrent environ 180 litres de sang par jour pour maintenir la composition du milieu intérieur dans lequel baignent toutes nos cellules. Les reins régu-

lent par ailleurs la quantité d'eau et de sels minéraux dans le corps, les maintenant à un niveau constant. Ils fabriquent aussi plusieurs substances et hormones qui stimulent la formation des globules rouges, permettent la régulation de la pression artérielle et le maintien de la teneur en calcium dans le sang (nécessaire pour avoir de bons os). Sans au moins un rein fonctionnel, nous ne pourrions simplement pas vivre.



Que se passe-t-il quand les reins ne fonctionnent plus ?

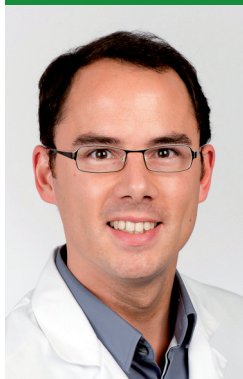
Quand les reins fonctionnent mal, les déchets et l'eau s'accumulent dans le corps qui s'intoxique progressivement. Les médecins parlent alors d'une insuffisance rénale, qui est provoquée par des maladies qui détruisent progressivement et de façon irréversible les différentes structures rénales. Cette insuffisance nécessite le plus souvent un traitement par dialyse et/ou greffe rénale lorsque la fonction rénale est inférieure à 10 % de la normale (on parle d'insuffisance rénale terminale). Fort heureusement, toutes les maladies rénales n'évoluent pas vers le stade terminal. Une prise en charge médicale optimale, dès le début de la maladie, permet en effet de guérir certaines affections et de ralentir l'évolution de beaucoup d'entre elles.

Maladies rénales : plus d'1 personne sur 10 en est atteinte sans le savoir !

500 millions de personnes dans le monde souffrent d'une maladie rénale chronique ; plus d'1 personne sur 10 en Belgique. Dans notre pays, 12.000 à 13.000 personnes

Les maladies rénales sont sournoises car on peut en être victime sans aucune souffrance pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Le dépistage précoce est donc capital chez les personnes à risque. Il permet d'éviter bon nombre de mises en dialyse et de décès prématurés.



Pr Johann Morelle

LE PR JOHANN MORELLE SOUTENU PAR LA FONDATION SAINT-LUC !

En 2011, grâce au soutien de généreux mécènes de la Fondation Saint-Luc - principalement Mr et Mme Jacques Berghmans et Mr et Mme Guy Verhaeghe de Naeyer - de la Fondation médicale Horlait-Dapsens et du Fonds National pour la Recherche Scientifique, Johann Morelle, alors résident dans le Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, a pu poursuivre au laboratoire un travail de recherche sur la dialyse péritonéale. Il vient de compléter une thèse de doctorat consacrée aux mécanismes et à la régulation de l'élimination d'eau au cours de la dialyse péritonéale. Aujourd'hui, le Pr Johann Morelle est Chef de clinique adjoint au Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc. Il est également membre du collège scientifique de Louvain4Water, du comité éducatif de la Société Internationale de Dialyse Péritonéale (ISPD), du comité scientifique de NDT-Educational et du comité scientifique des Jeunes Néphrologues.

sont concernées par une insuffisance rénale terminale, parmi lesquelles 7.500 sont en traitement par dialyse et 5.500 porteuses d'une greffe de rein.

Quelles sont les causes de l'insuffisance rénale chronique ?

Les causes de l'insuffisance rénale peuvent être nombreuses. Parmi les plus fréquentes : l'hypertension artérielle, le diabète de type 2, les maladies des vaisseaux, les maladies rénales génétiques, les maladies liées à un trouble du système immunitaire, certaines intoxications médicamenteuses, les maladies métaboliques.

Quels sont les signes qui doivent alerter ?

En règle générale, les maladies du rein évoluent en silence, bien souvent sans que l'on s'en rende compte. Elles peuvent détruire une bonne partie de la fonction rénale avant de provoquer des symptômes. Les personnes touchées peuvent

rester en bonne santé apparente avec des reins fonctionnant de 15 à 20 % de leur capacité normale. Même s'ils ne sont pas spécifiques, certains indices et symptômes peuvent toutefois signaler l'existence d'une maladie rénale : l'hypertension artérielle et les problèmes cardiovasculaires associés, les nausées et vomissements, les démangeaisons, la fatigue, la rétention d'eau, une perte d'appétit ou de poids, l'anémie.

Une seule solution : se faire dépister !

Il est possible de détecter les maladies rénales suffisamment tôt afin de ralentir leur évolution, voire de les stopper. Le dépistage doit être une priorité chez les sujets à risque : les personnes atteintes de diabète, souffrant d'hypertension artérielle, âgées de plus de 65 ans ou ayant des antécédents familiaux d'insuffisance rénale. Pour dépister les maladies rénales, une prise de sang et une analyse d'urine suffisent la plupart du temps - parfois complétées par une échographie.

Saint-Luc : une expertise internationalement reconnue !

Le Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, dirigé par le Pr Michel Jadoul, a développé une expertise reconnue au niveau international dans la prise en charge des maladies rénales aiguës et chroniques, dans l'identification et le traitement des maladies rénales génétiques, dans les techniques de dialyse et dans le suivi des transplantés rénaux.

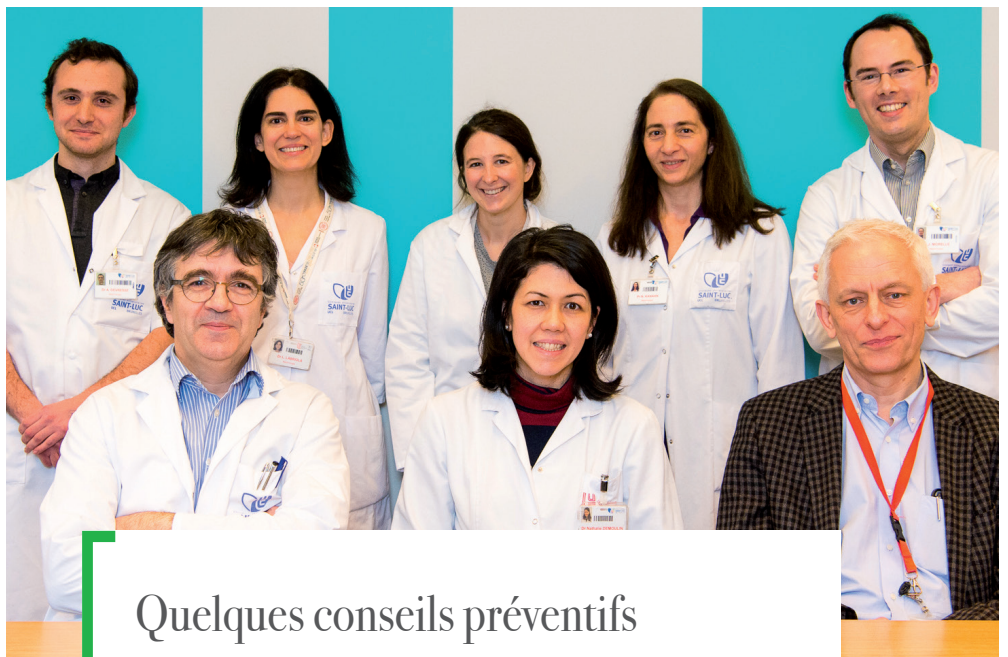
« Le Service met tout en œuvre pour assurer une prise en charge optimale des maladies rénales chroniques chez les sujets à risque », assure le Pr Morelle. « Une des spécificités de notre Service consiste à prodiguer et à promouvoir les techniques de dialyse à la maison (hémodialyse et dialyse péritonéale), qui permettent - par rapport à la dialyse hospitalière - une plus grande flexibilité et efficacité de traitement pour les personnes souffrant d'insuffisance rénale. Nous avons également créé la Clinique des maladies rénales génétiques, une structure unique en Belgique, en lien étroit avec notre laboratoire de recherche, dirigé par le Pr Olivier Devuyst, leader dans ce domaine en Europe. Les programmes de recherche translationnelle sont multiples et concernent l'ensemble des secteurs de notre Service, y compris le secteur de la dialyse extra-hospitalière, des maladies rénales génétiques, de la transplantation rénale et de l'hémodialyse en centre. »

LE SERVICE DE NÉPHROLOGIE DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC, C'EST :

- 10.000 consultations par an
- 1 unité d'hospitalisation
- 36 postes d'hémodialyse
- 9 néphrologues
- 60 infirmières
- 5 secrétaires
- 4 techniciens et 2 magasiniers pour l'entretien et la logistique de la dialyse
- 1 diététicienne et 1 assistance sociale

Il s'agit du Service de néphrologie le plus important (en termes de nombre de patients pris en charge) au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie. L'ensemble de l'équipe veille à ce que les patients et leur famille soient au centre des discussions et qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la prise en charge de la maladie.

L'équipe médicale du Service de néphrologie :
En haut, de gauche à droite : Dr Arnaud Devresse, Pr Laura Labriola, Dr Valentine Gillion, Pr Nada Kanaan, Pr Johann Morelle. En bas, de gauche à droite : Pr Eric Goffin, Dr Nathalie Demoulin, Pr Michel Jadoul.
Non présents sur la photographie : Pr Olivier Devuyst, Pr Yves Pirson.



Quelques conseils préventifs

Il convient d'adopter une vie saine : surveiller son poids, son cholestérol et sa tension artérielle, éviter le tabac, etc. Ne pas oublier le dépistage : effectuer un test d'urine et une simple prise de sang (pour doser la créatinine, un produit qui s'accumule si les reins fonctionnent mal) peut se révéler très important pour la prise en charge précoce de la maladie. Les médecins sont en effet de mieux en mieux « armés » pour stabiliser les maladies rénales chroniques.

Sans au moins un rein fonctionnel, nous ne pourrions simplement pas vivre.

L'hypertension et le diabète : les principaux ennemis du rein.



Hémodialyse dans le Centre de dialyse hospitalier du Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

SANTÉ

[Ensemble, luttons contre les maladies rénales]

Ils ont besoin de VOUS !

Chaque année, les spécialistes des Cliniques universitaires Saint-Luc soignent plusieurs milliers de patients atteints de maladie rénale. Leur objectif est d'améliorer encore la prise en charge de ces malades, à tous les stades de leur maladie – du diagnostic au traitement. Pour ce faire, ils développent, en collaboration étroite avec le laboratoire de néphrologie de l'UCL, des programmes de recherche innovants visant à mieux comprendre les mécanismes des maladies rénales et à développer de nouvelles approches thérapeutiques. Grâce à vos dons, vous contribuerez au développement et à la consolidation de programmes uniques de recherche !

Secteur des maladies rénales génétiques

- Création de cliniques multidisciplinaires pour la prise en charge de la polykystose rénale et de la sclérose tubéreuse de Bourneville.
- Contribution active au développement de traitements ralentissant la progression de la polykystose rénale.
- Identification des anomalies génétiques et des mécanismes impliqués dans plusieurs autres maladies rénales héréditaires.

Secteur dialyse extra-hospitalière

- Renforcement de l'autonomie des patients souhaitant opter pour une technique de dialyse à domicile (hémodialyse et dialyse péritonéale).
- Amélioration de la compréhension des mécanismes moléculaires et génétiques de l'élimination d'eau et de toxines au cours de la dialyse péritonéale.
- Développement de nouvelles stratégies de prescription de dialyse péritonéale, pour en améliorer l'efficacité et la tolérance.

Secteur suivi après transplantation

- Individualisation du traitement immunosuppresseur afin d'en réduire les complications, notamment infectieuses, tout en préservant le rein du risque de rejet.
- Identification et caractérisation des facteurs prédictifs de la survie du greffon, conduisant à l'établissement de stratégies de prévention.

Vous souhaitez vous associer à la Fondation Saint-Luc pour soutenir le Service de néphrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc? Faites un don !

Versez la contribution de votre choix sur le compte de la Fondation Saint-Luc :

IBAN : BE41 1910 3677 7110 – BIC : CREGBEBB

Communication : Echos 35 – Néphrologie

Nos vaisseaux ont-ils une mémoire ?

En 2014, le Dr Lucie Pothén a obtenu une bourse auprès de la Fondation Saint-Luc. Un soutien qui lui aura permis de jeter, pendant deux années, les bases d'un projet prometteur pour lequel le Dr Pothén bénéficie aujourd'hui d'un mandat de recherche du FNRS. Cap sur des travaux de recherche aux résultats particulièrement encourageants !



Dr Lucie Pothén

En 2014, le Dr Lucie Pothén, résidente en médecine interne aux Cliniques universitaires Saint-Luc, a bénéficié du soutien de la Fondation Saint-Luc. Elle a obtenu la bourse « En mémoire de Pierre De Merre », une bourse qui a pu être créée grâce à un important legs effectué en faveur de la Fondation Saint-Luc. « *La bourse Pierre De Merre m'a permis, pendant deux ans, de me consacrer à temps plein à mes travaux de recherche sur la mémoire des vaisseaux* », explique le Dr Pothén. « *Deux années qui m'ont permis d'avancer suffisamment afin d'être « repérée » par le FNRS. Je bénéficie aujourd'hui d'un mandat de recherche à mi-temps de ce grand Fonds de la Recherche*

Scientifique. Je suis extrêmement reconnaissante de ce soutien qui m'a donné l'impulsion nécessaire à la poursuite de mes travaux. »

Le diabète comme point de départ

« *À la base, mon projet de recherche s'intéressait à des phénomènes liés au diabète* », poursuit le Dr Pothén. « *Je suis partie d'un concept assez récent au niveau de la littérature médicale et parfois encore plus ou moins controversé : la **mémoire glycémique***. » Le concept de « mémoire glycémique » est né dans le cadre d'études cliniques. Ces études ont permis de démon-

Grâce à un premier mandat de recherche octroyé par la Fondation Saint-Luc, le Dr Pothén peut aujourd'hui poursuivre ses travaux grâce au soutien du FNRS.



« *Je suis extrêmement reconnaissante de ce soutien qui m'a donné l'impulsion nécessaire à la poursuite de mes travaux.* » Lucie Pothen

trer qu'un traitement optimal et précoce du diabète était insuffisant pour contrer le risque de maladies vasculaires lié à ce dernier. Derrière cette notion se cache l'idée que les cellules qui tapissent la paroi de nos vaisseaux (les cellules endothéliales) seraient capables de garder en mémoire l'effet d'une exposition temporaire à un trop haut taux de glucose (sucre) dans le sang, alors même que ce taux est maintenu dans les normes grâce à un traitement approprié. Selon le Dr Pothen, « *il y aurait un phénomène d'héritage ; le risque de complications vasculaires à un instant « t » serait dépendant des caractéristiques du patient à cet instant (cholestérol, pression artérielle, etc.), mais également de ses caractéristiques antérieures, du chemin qu'il a emprunté pour arriver à l'état actuel.* »

Le projet a toutefois dû être réorienté. Le Dr Pothen et son équipe ne sont pas parvenus à reproduire la mémoire glycémique telle que décrite dans la littérature scientifique ; pas moyen en effet d'obtenir des résultats solides, reproductibles.

Vers un modèle de mémoire similaire d'hypertension

« *Nous avons choisi une autre voie afin de comprendre pourquoi certains patients pré-diabétiques ou atteints de diabète de type 2, bénéficiant d'un bon contrôle glycémique (taux de sucre dans le sang), encourrent malgré tout plus de risques cardiovasculaires* », continue le Dr Lucie Pothen. « *Nous avons opté pour le **modèle de l'hypertension** en rendant hypertendues les cel-*

*lules endothéliales - ces fameuses cellules qui tapissent les parois de nos vaisseaux - certaines de façon prolongée, d'autres temporairement (quelques heures). Nous les avons ensuite remises dans des conditions normales. Notre objectif était de comparer les cellules exposées temporairement à celles dont l'exposition était prolongée. Les différentes cellules étaient-elles « stressées » de la même façon ? Y avait-il une mémoire du stress dans ces cellules ? **Les résultats obtenus démontrent bel et bien une sorte de mémoire du stress à l'hypertension. Il s'agit là d'une découverte particulièrement intéressante car très peu de descriptions similaires existent dans la littérature.*** »

De l'analyse des cellules aux expérimentations animales

Une expérimentation sur animaux a ensuite été lancée, exposant ainsi des souris à un traitement faisant monter leur pression artérielle. Jusqu'à présent, dans l'ensemble, les résultats confirment l'hypothèse d'une mémoire du stress à l'hypertension. « *Nous n'avons toutefois aucune idée du mécanisme qui se*

cache derrière une telle observation et attaquons désormais la phase du « pourquoi », souligne le Dr Pothen. « Mon projet a pour but d'améliorer la compréhension de ce mécanisme et d'identifier des cibles thérapeutiques clés pour permettre, à terme, d'effacer cette « mémoire ». Nous nous trouvons actuellement dans une phase de consolidation des données sur les animaux. Parallèlement, les cellules en culture sont disséquées pour comprendre pourquoi ce stress perdure dans le temps. Nous essayerons ensuite de faire la jonction entre les souris et des essais chez l'homme pour tester nos hypothèses. »

Par la suite, cette chercheuse clinicienne espère pouvoir développer un modèle de mémoire similaire d'hyperglycémie (taux de sucre anormalement élevé dans le sang) et d'hypercholestérolémie (taux de cholestérol anormalement élevé dans le sang), afin de comprendre les mécanismes communs à ces trois phénomènes de mémoire. **L'enjeu est de taille. Rappelons que les maladies cardio-vasculaires, pour lesquelles l'hypertension et l'hypercholestérolémie sont les principaux facteurs de risque, sont la première cause de mortalité dans le monde.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

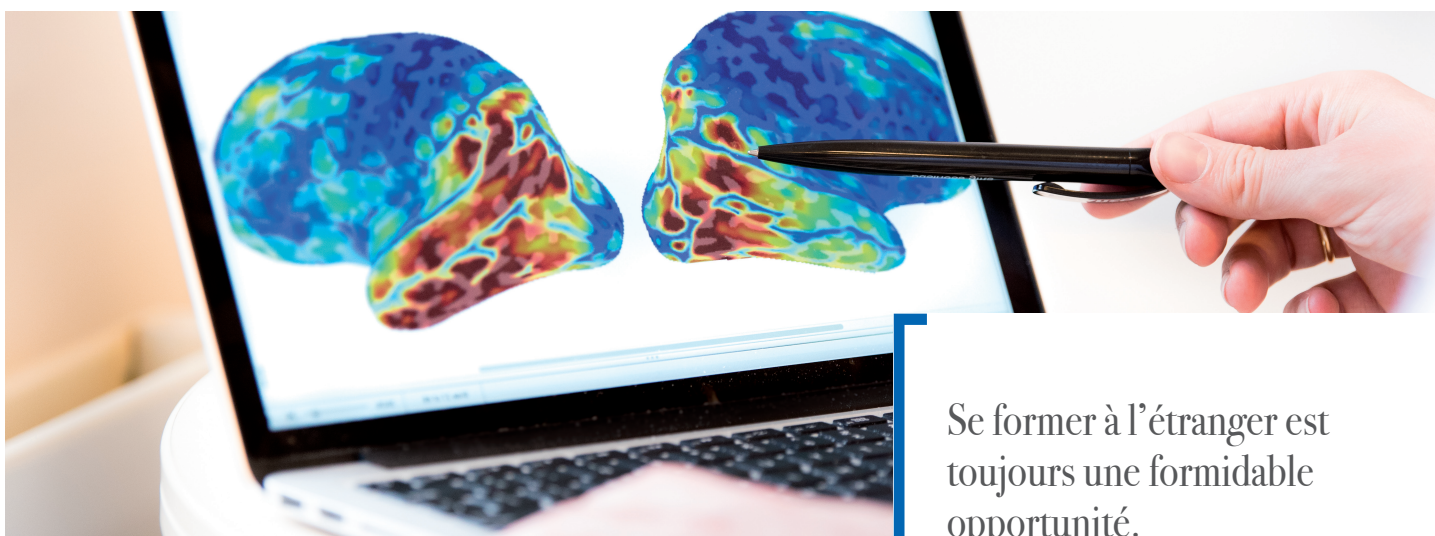
Ingénieur civil UCL, MBA de l'Université de Berkeley, Pierre De Merre (1925-2013) a mené l'essentiel de sa carrière en Afrique. Imprégné d'un sens aigu de l'éthique et d'une grande humanité, Pierre De Merre faisait également preuve d'une immense générosité qu'il manifesta de mille et une façons différentes tout au long de sa vie, notamment à la Fondation Saint-Luc.



Alzheimer :

de nouvelles perspectives grâce à l'imagerie médicale

Véritable problème de santé publique, la maladie d'Alzheimer ne comprend actuellement ni traitement ni moyen de prévention. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc - plus particulièrement à la bourse « Ordre de Malte-Œuvre du Calvaire » - et à la Belgian American Education Foundation, le Dr Bernard Hanseeuw est parti se former, durant deux ans, à Boston (USA), au Massachusetts General Hospital. De retour aux Cliniques universitaires Saint-Luc, soutenu par le FNRS et la Fondation Recherche Alzheimer, le Dr Hanseeuw poursuit ses recherches au niveau des techniques d'imagerie cérébrale de pointe, qui ouvrent des perspectives considérables pour la compréhension de la maladie et l'évaluation de traitements potentiels.



Les nouvelles techniques d'imagerie médicale permettront bientôt de diagnostiquer la maladie d'Alzheimer avant la survenue des symptômes, d'en prédire l'évolution et d'évaluer l'efficacité d'essais médicamenteux.

Il existe deux définitions pour la maladie d'Alzheimer: une clinique et une pathologique. «La définition clinique implique initialement des troubles de la mémoire qui s'accroissent progressivement pour arriver à un tableau de démence avec la perte de l'autonomie de l'individu», explique le Dr Bernard Hanseeuw, résident dans le Service de neurologie des Cliniques universitaires Saint-Luc. À côté de cela, la définition pathologique consiste en la présence de deux lésions, appelées plaques

séniles et dégénérescences neuro-fibrillaires, et chacune contient une protéine spécifique qui s'accumule: amyloïde et tau.

«La distinction tient au fait qu'un patient peut tout à fait avoir des lésions Alzheimer dans le cerveau sans avoir de symptômes et, à l'inverse, il peut y avoir de gros troubles de la mémoire sans que l'on ne détecte la présence de plaques séniles ou de dégénérescences neuro-fibrillaires», souligne le Dr Hanseeuw.

Se former à l'étranger est toujours une formidable opportunité. C'est l'occasion de s'initier à d'autres techniques, de ramener ce savoir et de nouer des contacts, tout cela au bénéfice direct des patients pris en charge aux Cliniques universitaires Saint-Luc.



Dr Bernard Hanseeuw

L'avènement de l'imagerie médicale

Jusqu'il y a peu, il était très difficile de faire in vivo le lien entre le tableau clinique d'Alzheimer (troubles de la mémoire) et la pathologie cérébrale sous-jacente (présence de lésions dans le cerveau). Grâce aux techniques d'imagerie cérébrale, il est désormais possible de visualiser les deux lésions : les PET-scan amyloïde, qui existent depuis quelques années, et les PET-scan tau, plus récents (depuis février 2017 à Saint-Luc, dans le cadre de protocoles de recherche).

Outre le fait d'avoir des diagnostics et des pronostics plus précis, l'imagerie médicale va permettre de travailler sur la phase préclinique de la maladie, lorsqu'il y a des lésions mais pas encore de symptômes. La phase située entre l'apparition des lésions et le début des symptômes durerait entre 10 et 20 ans. «Près d'un tiers de la population âgée a des lésions de type amyloïde dans le cerveau mais pas encore de symptômes», précise le Dr Hanseeuw. «Dans un contexte de vieillissement de la population, cela devient un véritable problème de santé publique.»

«J'ai vécu une expérience unique grâce à la bourse «Ordre de Malte-Cœuvre du Calvaire» de la Fondation Saint-Luc et à la Belgian American Education Foundation !»

«Mes deux années passées à Boston m'ont permis de m'initier à la technique des PET-scan pour la protéine tau (mise au point à Harvard en 2013) et de participer à une étude considérable avec des patients encore asymptomatiques mais à risque d'évoluer à court terme (2 à 5 ans maximum). Les premiers résultats montrent que la mémoire n'est pas directement atteinte par l'amyloïde ; mais cette pathologie favorise le déclin mnésique dans le futur. La protéine tau semble mieux expliquer les performances «actuelles» en mémoire mais l'interaction entre les deux protéines reste encore mal comprise. Il s'agit justement d'un autre objectif de mes recherches actuelles : évaluer l'impact des protéines tau et amyloïde sur la mémoire et le fonctionnement cérébral. Depuis 30 ans, le sujet divise la communauté médicale. J'y vois l'association des deux protéines comme celle qui unirait un commanditaire et un tueur en série. Je pense que la protéine amyloïde serait le commanditaire, c'est-à-dire la cause originelle. Mais, après un certain temps, le tueur en série viendrait finir le travail, et c'est là qu'intervient la protéine tau !» Dr Bernard Hanseeuw

Des biomarqueurs pour Alzheimer ?

«La phase située entre l'apparition des lésions et celle des symptômes constitue une magnifique opportunité pour réaliser de la prévention et surtout des études cliniques», se réjouit le Dr Hanseeuw. Cependant, la recherche dans le domaine de la maladie d'Alzheimer fait face à plusieurs écueils. La première difficulté tient au fait que les patients situés dans ladite phase évoluent très lentement, ce qui implique de devoir étaler les recherches sur de nombreuses années.

Autre problème : il n'existe actuellement pas de biomarqueurs permettant de mesurer précisément les effets de médicaments testés. L'imagerie médicale pourrait apporter certaines solutions. «Grâce à elle, il nous sera possible de sélectionner les individus les plus à risque et de tester l'efficacité de certains médicaments à court terme, endéans six mois ou un an, afin de déterminer l'impact de traitements

sur les protéines d'amyloïde et tau, et de ne tester l'efficacité clinique (sur la mémoire) que pour les médicaments ayant montré une efficacité biologique.»

Concrètement, le Dr Hanseeuw veut mettre sur pied un laboratoire de recherche translationnelle, «c'est-à-dire qui fera le lien entre la recherche fondamentale et la recherche clinique», afin de mieux comprendre ce qu'il se passe dans la phase précoce de la maladie, avant qu'aucun symptôme ne se manifeste, et tester des nouvelles cibles thérapeutiques comme l'interaction entre les protéines tau et amyloïde.

Qu'en est-il des perspectives de traitement ? «Je ne crois pas que nous puissions découvrir, du jour au lendemain, une pilule magique contre Alzheimer. Par contre, je suis persuadé que nous pourrions à terme mettre au point un traitement qui diminuerait les risques de développer une maladie d'Alzheimer après dépistage.»

Comment puis-je aider la Fondation Saint-Luc ?

Vous souhaitez offrir davantage de moyens aux médecins, aux chercheurs et aux soignants des Cliniques universitaires Saint-Luc. Vous avez à cœur de bâtir un projet qui vous survivra et dont l'impact s'inscrira dans la durée. Avez-vous pensé à inclure la Fondation Saint-Luc dans votre testament ?

Faire un legs à la Fondation Saint-Luc, c'est bâtir un magnifique projet d'avenir aux côtés des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc.



Une formidable promesse de vie

Léguer une partie de son patrimoine à la Fondation Saint-Luc est une merveilleuse promesse de vie pour les générations futures. Cette forme de soutien soulève toutefois beaucoup de questions. La première inquiétude concerne bien souvent ses enfants, son conjoint ou, en l'absence de descendance, ses parents. Comment s'assurer de ne pas léser ses proches ? Soyez rassuré ! Tout en respectant la part revenant à vos héritiers, vous avez la possibilité de faire un legs à la Fondation Saint-Luc en rédigeant

un testament en sa faveur. S'il n'y a pas ou plus d'héritiers réservataires, vous pouvez disposer librement de tout votre patrimoine.

Des droits de succession réduits

Votre legs au profit de la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, bénéficiera d'un taux d'imposition réduit en fonction de la Région dans laquelle vous aurez été domicilié au cours des 5 dernières années : 6,6 % en Région de Bruxelles-Capitale, 7 % en Région wallonne et 8,5 % en Région flamande.

BON À SAVOIR

Si vous avez choisi d'affecter votre legs à un domaine de recherche, un service ou un médecin en particulier, 100 % de votre legs sera affecté conformément à votre demande. À défaut d'affectation, votre patrimoine profitera aux causes urgentes du moment, déterminées par le Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc.

Favoriser ses héritiers et soutenir une bonne cause grâce au legs en duo

Le legs en duo peut être particulièrement intéressant lorsque l'on a des héritiers lointains ou si l'on souhaite avantager des personnes sans lien de parenté. Il permet de diminuer les droits de succession des héritiers éloignés ou étrangers à la famille (qui pourraient atteindre les 80 % dans le cadre d'un testament classique) et, en même temps, de soutenir un objet social qui nous tient à cœur.

Un duo d'héritiers

Comme son nom l'indique, le legs en duo incite à donner son patrimoine à deux types d'héritiers. Vous léguerez une somme d'argent ou un bien déterminé à un ou plusieurs héritiers via votre testament et une autre partie de votre patrimoine à une bonne cause comme la Fondation Saint-Luc. Avec le legs en duo, l'Institution désignée prend à sa charge les droits de succession à supporter par tous les légataires (ses propres droits et ceux de tous les autres héritiers).



5 questions à Astrid Chardome, juriste responsable planification et succession à la Fondation Saint-Luc

Faut-il avoir un patrimoine important pour faire un legs ?

Absolument pas. Tout legs, quel qu'en soit son montant, nous sera des plus précieux. Il n'y a d'ailleurs pas de montant minimum pour le legs.

Je souhaite faire un legs à la Fondation Saint-Luc. Dois-je obligatoirement établir un testament ?

Oui, le testament est obligatoire car il s'agit du seul écrit reconnu et valable pour faire un legs. Établi par vous-même (testament olographe) ou par un notaire (testament authentique), il doit mentionner avec une extrême précision le bénéficiaire de votre legs.

Le legs doit-il concerner l'ensemble de mes biens ?

Non, vous pouvez décider de léguer tout (legs universel) ou une partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), etc.

Le legs est-il définitif et irrévocable ?

De votre vivant, votre testament, qu'il soit établi par vous-même ou par un notaire, est révocable et modifiable à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez.

Vers qui puis-je me tourner pour être bien conseillé(e) ?

Vers votre notaire, qui est un véritable professionnel de la transmission de patrimoine. Pour commencer, je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions en toute discrétion. Je suis joignable par téléphone au 02/764.17.39 ou par e-mail à l'adresse astrid.chardome@duclouvain.be

LA FONDATION SAINT-LUC EST LA RÉFÉRENCE DU MÉCÉNAT AUX CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC !

Depuis 1986, ses actions lui permettent de contribuer activement à l'amélioration continue des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage toujours plus humain.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-LUC

- Monsieur Regnier Haegelsteen, *Président*
- Monsieur Philippe Bioul
- Professeur Vincent Blondel
- Comte Boël
- Monsieur Philippe Dehaspe
- Professeur Pierre Gianello (Président du Conseil scientifique)
- Monsieur Renaud Mazy
- Professeur Jacques Melin
- Monsieur Dominique Opfergelt
- Monsieur Patrick Parmentier
- Monsieur Michel Peterbroeck
- Monsieur Jacques van Rijckevorsel
- Monsieur Jean Stéphane
- Baronne Brigitte Ullens de Schooten
- Monsieur Pierre Van den Eynde
- Professeur Jean-Louis Vanoverschelde

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION SAINT-LUC

- Professeur Pierre Gianello, *Président*
- Professeur Jean-Luc Balligand
- Professeur Xavier Banse
- Professeur Gilles Blancho
- Madame Annick Jacobs-Fraselle
- Madame Joëlle Durbecq
- Professeur Vincent Grégoire
- Professeur Michel Jadoul
- Professeur Jean-Marie Maloteaux
- Professeur Jacques Melin
- Professeur Eric Renard
- Professeur Etienne Sokal
- Professeur Jean-Louis Vanoverschelde



La Fondation Saint-Luc a besoin de vous

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LA FONDATION SAINT-LUC

- 1 Vous soutenez la **recherche médicale** aux Cliniques universitaires Saint-Luc.
- 2 Vous participez au développement de **nouveaux moyens diagnostiques** et de **nouvelles stratégies thérapeutiques**.
- 3 Vous contribuez à la **formation des équipes soignantes et paramédicales**, grâce au financement de bourses de perfectionnement dans les meilleurs centres en Belgique et à l'étranger.
- 4 Vous **donnez en toute confiance** et décidez librement de l'affectation de vos dons (un service médical en particulier, une recherche spécifique ou un projet d'humanisation des soins). Une analyse rigoureuse et périodique de l'usage des fonds récoltés est réalisée par le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc ainsi que par un réviseur indépendant.
- 5 Vous recevrez une **attestation fiscale** pour tout don de 40 euros ou plus par année civile. Celle-ci donne droit à une réduction de l'impôt jusqu'à 45% du montant inscrit sur l'attestation. **Par exemple:** si vous versez 40 euros à la Fondation Saint-Luc au cours de l'année 2017, 18 euros seront déduits de vos impôts en 2018. Au total, votre don de 40 euros ne vous aura «coûté» que 22 euros.

**Votre soutien est précieux,
du fond du coeur,
MERCİ !**

Faites un don au profit de la Fondation Saint-Luc et offrez aux patients les meilleures chances de guérison.

Compte bancaire :

IBAN : BE41 1910 3677 7110

BIC : CREGBEBB

En tant que fondation d'utilité publique, la Fondation Saint-Luc est habilitée à recevoir des donations, legs et assurances-vie (à taux réduits).

FONDATION SAINT-LUC

Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles
+32 2 764 15 23
fondation-saintluc@uclouvain.be
www.fondationsaintluc.be